



CONDITIONS GÉNÉRALES VOYAGES EN AUTOCAR

- A. **Pour les voyages en autocar d'une journée, nous exigeons le paiement complet au moment de votre inscription. Si vous n'acquitez pas le paiement dans le délai prescrit, nous annulerons votre réservation.**
- B. Si vous réservez votre voyage auprès d'une de nos représentantes hors-bureau, vous devez payer votre voyage à cette même personne. Elle vous remettra un reçu. Vous êtes soumis aux mêmes règles de paiement que si vous réservez directement auprès de l'agence.
- C. **Nous fonctionnons sur la base du 'premier inscrit, premier assis'**. Si vous voulez être jumelé avec quelqu'un déjà inscrit, faites-le nous savoir. Toutefois, il se pourrait que votre petit groupe soit décalé de quelques bancs par rapport à ce qui avait été initialement prévu afin d'accommoder le jumelage.
- D. **Aucun échange ou remboursement, sauf si l'agence annule un voyage par manque de participants; dans ce cas, les passagers seront entièrement remboursés. Un minimum de passagers inscrits garantit le départ d'un voyage. Les intempéries ne sont pas une raison d'annulation.**
- E. Les prix incluent les taxes régulières et la taxe de l'OPC.
- F. Votre accompagnateur a pleine autorité à bord de l'autocar. En cas de changement ou de retard sur l'itinéraire dû à la circulation ou à d'autres raisons, c'est lui qui décide des ajustements à apporter.
- G. Nos guides-accompagnateurs sont là pour vous guider, pallier aux imprévus et rendre votre voyage le plus agréable possible. Pour ceux ayant une mobilité réduite ou des problèmes de santé particuliers, nous exigeons à ces personnes d'avoir un compagnon de voyage, car nos accompagnateurs ne peuvent garantir un accompagnement individualisé.
- H. Tous nos circuits sont non-fumeurs.
- I. Tous les passagers doivent se présenter 10 minutes avant l'heure de départ. Les heures indiquées peuvent varier légèrement en fonction de la circulation. Il est donc important de ne pas quitter avant l'arrivée de l'autocar.
- J. **ATTENTION** Nous effectuons des arrêts seulement aux endroits où il y a des passagers inscrits. Vous ne pouvez donc pas changer de lieu d'embarquement à moins de nous avertir à l'avance.
- K. Dans l'éventualité où peu de personnes sont inscrites pour un voyage, l'Agence se réserve le droit de substituer l'autocar de luxe pour un autre type d'autobus, et ce sans avertissement, ni compensation.
- L. **Nous recommandons fortement le paiement par carte de crédit.**
- M. Jusqu'à nouvel ordre, le passeport vaccinal et le port du masque en tout temps sont obligatoires.

IMPORTANT

Il y a trois façons pour vous inscrire à un voyage de groupe en autocar:

1- En envoyant un courriel à l'adresse suivante : cynthia@voyagesnouveau monde.com

(Le message par courriel est FORTEMENT encouragé)

Mentionnez votre nom, numéro de téléphone, le nombre de personnes désirant s'inscrire ainsi que le **TITRE DU VOYAGE**. Une réponse vous sera retournée dans un délai de 48 heures.

2- En laissant un message au numéro suivant : 450-755-5557 # 225. Il s'agit de la boîte vocale à Cynthia Pinard. Prendre note que cette dernière ne travaille plus physiquement à l'agence. Elle prendra ses messages à distance et les appels seront retournés en soirée entre 19h00 et 21h00 dans un délai de 72 heures. **Il est également important de mentionner qu'aucune autre personne travaillant sur place à l'agence ne sera en mesure de vous renseigner ou de prendre votre inscription. Le courriel ou le message dans la boîte vocale seront les 2 seules façons de s'inscrire via l'agence.**

3- En vous référant à votre représentante de secteur (votre représentante sera également responsable de recueillir votre paiement)

Pour effectuer votre paiement :

- L'utilisation de la carte de crédit est fortement recommandée. **NE JAMAIS ENVOYER VOTRE NUMÉRO DE CARTE DE CRÉDIT PAR COURRIEL.** Que vous vous soyez inscrits par courriel ou par téléphone, Cynthia vous téléphonera afin de recueillir votre paiement.

- Si vous désirez payer par chèque, svp le faire à l'ordre de VOYAGES NOUVEAU MONDE et l'envoyer par la poste au 636 boul. Manseau, Joliette, Québec, J6E 3E6.

SVP précisez sur l'enveloppe que c'est à l'attention de Cynthia Pinard. Le chèque devra être daté du jour même de l'inscription et l'agence devra l'avoir reçu dans les 7 jours suivants votre inscription. **Tout chèque post-daté ou reçu en retard entrainera automatiquement l'annulation de votre inscription.**

- Si vous possédez un crédit-voyage émis par Voyages Nouveau Monde issu d'une sortie autocar qui aurait été annulée en 2020, vous pouvez l'appliquer sur ce voyage. Vous devez toutefois l'utiliser en totalité : les sommes inutilisées ne retourneront pas en crédit-voyage. Il vous reste un solde? Invitez un ami ! Dans l'éventualité où le crédit-voyage ne couvre pas entièrement le paiement de votre nouvelle réservation, vous devrez payer la différence.

- Si vous avez une carte fidélité avec 5 cases estampillées, nous pourrons vous donner le rabais habituel sur remise de la carte lors de l'inscription. **Prendre note que nous n'avons plus d'entente avec la FADOQ afin de bonifier avec le 10\$ supplémentaire. Votre rabais sera ainsi de 20\$**

Conditions d'annulation :

- Comme par le passé, nos voyages sont 100% non-remboursables, et ce, peu importe la raison. Cette règle prévaut également pour un motif de maladie (COVID ou autre). Les intempéries ne sont pas une raison d'annulation. Si vous ne pouvez plus participer à la sortie, vous pouvez toutefois trouver un remplaçant sans frais supplémentaire. Nous vous demandons toutefois d'avertir Cynthia par courriel ou en laissant un message sur sa boîte vocale poste 225.

RÈGLES SPÉCIFIQUES À LA COVID:

Le situation sanitaire est relativement stable au Québec, c'est pourquoi nous voyons d'un bon oeil la reprise graduelle de nos activités autocar. Toutefois, le passé nous a appris qu'il faut nous méfier, car le vent peut tourner rapidement. C'est pourquoi nous sommes prudents et souhaitons vous informer des ajustements que nous apportons à nos conditions de réservation et d'annulation afin que vous en soyez pleinement conscients au moment de votre achat. Voici différents scénarios et le protocole qui sera suivi afin de pallier à certaines éventualités:

Advenant le cas où la Santé Publique nous réimpose une limite de passagers à bord des autocars ou dans les lieux visités:

1) Nous privilégierons ceux qui se sont inscrits en premiers. Ainsi, ceux qui seront "exclus" seront les derniers inscrits.

2) Prendre note que les tarifs de nos forfaits ont été établis en fonction du fait que nous puissions opérer nos autocars à pleine capacité. Ainsi, nous nous réservons le droit d'imposer une surcharge en lien avec la répartition des coûts fixes en fonction des nouveaux quotas qui pourraient être imposés. Les participants déjà confirmés sur le tour qui ne souhaitent pas payer cette surcharge pourront annulés et être remboursés sans frais.

Advenant le cas où les restaurants doivent fermer ou restreindre leurs activités, l'agence fournira une solution équivalente (ex. lunch traiteur pour emporter) OU remboursera le participant la somme équivalente du repas si elle n'est pas en mesure de prévoir celui-ci et qu'elle doit l'abolir de son forfait. À noter que nous nous réservons le droit de substituer un resto plutôt qu'un autre en raison d'une fermeture impromptue et définitive de celui-ci ou toute autre raison faisant en sorte que nous ne pouvons livrer ce qui était prévu au départ.

Si un voyage doit être annulé en raison de la COVID (fermeture des régions, des salles de spectacle ou autres institutions ou toutes autres raisons "Act of god" faisant en sorte que le voyage de groupe est impossible à réaliser), le participant se verra remettre un crédit-voyage équivalent au montant payé. Si le participant souhaite un remboursement, cela pourra être possible moyennant un frais de 15\$/pers par sortie.